

N A T O



O T A N

P R E S S S E R V I C E

S E R V I C E D E P R E S S E

OTAN/NATO, 1110 Bruxelles ■ Téléphone : 41.00.40 - 41.44.00 - 41.44.90

7 décembre 1971.

DECLARATION LIMINAIRE PRONONCEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
DEVANT LA PRESSE LE 7 DECEMBRE 1971

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre session ministérielle, qui commencera demain ses travaux. Je suis heureux de constater que vous êtes venus nombreux à cette traditionnelle conférence de presse, ce qui montre l'intérêt que vous portez aux activités de l'Alliance. Cette année, la session ministérielle de décembre va revêtir une importance particulière, étant donné qu'elle aura pour toile de fond les nombreux événements de grande portée survenus au cours des six derniers mois. Certains de ces événements ont fait naître des espérances, d'autres ont suscité quelque appréhension; certains ont eu pour effet de renforcer l'unité occidentale, d'autres ont mis cette unité à l'épreuve.

2. Vous verrez, je pense, qu'une fois encore, tout a été fait pour vous faciliter le travail dans les jours qui viennent. Au cours de la session, le porte-parole de l'OTAN vous rendra compte des débats à l'issue de chaque réunion. J'aurai, pour ma part, le plaisir de vous retrouver après la fin de la conférence et la publication du communiqué final.

3. Avant d'aborder quelques-unes des questions qui seront traitées au cours des réunions des ministres de la défense et des ministres des affaires étrangères, je voudrais appeler votre attention sur les problèmes économiques et commerciaux auxquels se heurtent les pays membres et qui, s'ils restaient sans solution, risqueraient de porter atteinte à la solidarité et aux efforts de défense communs de l'Alliance. Ce n'est pas à l'OTAN, mais à d'autres organisations internationales spécialisées, qu'il incombe de résoudre ces problèmes, et nous savons tous quels efforts sérieux et prometteurs sont déjà déployés dans ce sens. L'OTAN a néanmoins le devoir de mesurer pleinement les problèmes économiques actuels et leurs incidences, ainsi que de contribuer à faire naître la volonté politique sans laquelle les mesures correctives qui doivent être prises de toute urgence ne pourront voir le jour.

4. Pour parler, tout d'abord, de la réunion du Comité des plans de défense qui doit avoir lieu demain, je rappellerai qu'en 1967, l'OTAN a adopté une stratégie nouvelle, en faisant passer l'accent de l'élément nucléaire à l'élément classique du potentiel

de dissuasion. Ceci impliquait que les ressources consacrées aux forces classiques, en particulier par les membres européens de l'OTAN, auraient dû être maintenues à un certain niveau, ce qui, dans l'ensemble, n'a pas été le cas. Comme vous le savez, les dépenses de défense occidentales ont diminué par rapport au taux de croissance du PNB, alors que celles du Pacte de Varsovie n'ont cessé d'augmenter. Cette situation a été analysée dans l'étude AD 70, approuvée en décembre dernier, et un premier rapport faisant suite à cette étude et énonçant, à l'intention des pays, certains principes directeurs concernant les mesures correctives à prendre sera examiné demain par les ministres, qui lui consacreront leur débat le plus important. Etant donné que l'OTAN s'est fixé comme double objectif la défense et la détente, l'Alliance ne doit pas être mise dans une situation qui l'obligerait à négocier la détente à partir d'une position de faiblesse. En outre, les travaux consécutifs à l'étude AD 70 ont aussi des incidences considérables, du point de vue de la répartition des charges, sur les relations entre les membres nord-américains et européens de l'Alliance. Ces travaux concluent à la nécessité d'introduire dans les forces de l'OTAN des améliorations qualitatives plutôt que quantitatives. Parmi les mesures d'amélioration que prévoit l'étude AD 70, beaucoup apparaissent déjà dans le plan de défense 1972-1976, que les ministres seront expressément invités à entériner et aux termes duquel ils prendront, pour la première année, des engagements fermes concernant les forces de leur pays.

5. Permettez-moi maintenant de dire quelques mots des événements intervenus sur la scène politique depuis la session ministérielle de Lisbonne de juin dernier. La période à l'étude s'est caractérisée par d'intenses activités diplomatiques, et je puis en rappeler ici quelques-unes, sans leur donner un ordre de priorité particulier. Nous avons assisté à la signature de l'accord des quatre puissances sur Berlin et nous suivons actuellement avec une grande attention les pourparlers interallemands liés à cet accord. Les consultations de l'Alliance dans ce domaine ont été, et continuent d'être, aussi complètes que celles dont ont fait l'objet les pourparlers entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques. Les très prochaines rencontres de chefs d'Etat et de gouvernement alliés renforceront la solidarité de l'Alliance; les voyages du Président Nixon à Pékin et à Moscou offriront peut-être des perspectives nouvelles pour la détente Est-Ouest recherchée par l'Alliance, comme le feront sans doute les autres contacts importants entre hommes d'Etat de l'Est et de l'Ouest qui ont été pris récemment ou qui sont sur le point de l'être. Enfin et surtout, le vote de la Chambre des communes en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a été une source de vive satisfaction pour l'Alliance tout entière.

6. Lorsque les ministres examineront la politique à adopter par l'Alliance, trois questions occuperont une place essentielle dans leur esprit : l'accord sur Berlin, la conférence de la sécurité et de la coopération européennes, et les réductions de forces mutuelles et équilibrées.

7. L'Alliance s'est félicitée de l'accord des quatre puissances, qui constitue la première phase d'un règlement de la question de Berlin. La deuxième phase - les pourparlers interallemands - ne semble pas loin de sa conclusion. L'accord sur Berlin sera réalisé dans son intégralité lorsque les ambassadeurs des quatre puissances parapheront le protocole final. Dans ce contexte, les ministres examineront quelle sera la position de leurs gouvernements respectifs en ce qui concerne une conclusion satisfaisante des négociations sur Berlin et ils en étudieront les incidences pour ce qui est de l'ouverture de conversations préparatoires multilatérales devant déboucher sur une Conférence de la sécurité et de la coopération européennes, ainsi qu'il est stipulé au paragraphe 9 du Communiqué de Lisbonne.

8. Au cours des six derniers mois, l'Alliance a poursuivi son étude des questions très complexes que posent la préparation, la convocation et l'heureux aboutissement d'une Conférence de la sécurité et de la coopération européennes. Les ministres seront donc saisis d'un rapport dans lequel ces questions seront définies, analysées et évaluées sous l'angle de la négociation. Le rapport montre que les gouvernements alliés désirent qu'une Conférence de la sécurité et de la coopération européennes soit minutieusement préparée et qu'ils font vraiment, chacun en ce qui le concerne, le nécessaire pour être prêts lorsque le moment sera venu.

9. Les réductions de forces mutuelles et équilibrées constituent un autre domaine dans lequel l'Alliance a déployé une intense activité au cours des six derniers mois. A leur réunion des 5 et 6 octobre, les suppléants des ministres des affaires étrangères et d'autres hauts fonctionnaires ont désigné M. Brosio comme Envoyé et lui ont donné des directives pour des conversations avec le gouvernement soviétique et éventuellement avec d'autres gouvernements intéressés. Il est décevant de constater que le gouvernement soviétique ne s'est pas encore déclaré prêt à recevoir M. Brosio, et il est à espérer que cette absence de réponse n'est pas le signe d'un manque d'intérêt. Les ministres jugeront probablement ce retard d'autant plus regrettable que leurs gouvernements, au cours des nombreux contacts bilatéraux qu'ils ont eus avec le gouvernement soviétique, n'ont pu obtenir jusqu'ici que des indications très vagues sur l'attitude de l'URSS à l'égard de réductions de forces dans la région centrale de l'Europe. Nous n'en gardons pas moins l'espoir de trouver un terrain d'entente suffisant pour la préparation de négociations sur des réductions de forces mutuelles et équilibrées.

10. Je pense vous avoir donné une idée assez précise des sujets qui seront au premier plan des préoccupations des ministres. Je suis maintenant prêt à répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.